

# Valoriser les profs de classe pour lutter contre la pénurie

**Enseignement** Les maîtresses et maîtres de classe touchent 300 francs de plus par mois depuis le 1er août et bénéficient de 5% d'augmentation de poste. Une mesure pour lutter contre la pénurie.

Emile Perrin

L'heure de la rentrée approche. Les Biennois et les tous les germanophones du Canton reprennent le chemin de l'école lundi prochain, le 12. Les Juraissiens bernois auront une semaine de plus pour préparer leur cartable. Quoi qu'il en soit, la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) a néanmoins fait le point ce lundi. En premier lieu, pour expliquer les mesures prises, et celles à venir, notamment pour faire face à la pénurie d'enseignants qui sévit dans la partie alémanique du canton.

Le Jura bernois échappe à ce phénomène de pénurie de personnel. «Je n'ai pas eu de retours sur d'éventuels problèmes. A ma connaissance, toutes les heures peuvent être dispensées», confie à Keystone-ATS Alain Jobé, responsable francophone de l'association Formation Berne.

”

**Le métier d'enseignant est attractif. Ce sont les conditions qui ne le sont pas toujours.**

Christine Häslér

Directrice de l'Instruction publique et de la culture

La partie alémanique est, en revanche, en léger déficit à ce niveau-là. «La situation est toujours tendue», confirme Christine Häslér, directrice de l'INC. Le Canton explique que ce sont 43 postes à durée indéterminée qui sont encore à pourvoir pour la rentrée 2024. «C'est la conséquence conjuguée de nombreux départs à la retraite et de l'augmentation du nombre d'élèves»,



Après avoir augmenté les enseignants du primaire il y a quatre ans, le Canton valorise, depuis le début du mois, la fonction de maîtresse ou maître de classe.

archives Keystone/Peter Schneider

précise Pino Mangiarratti, directeur de Formation Berne.

Mais le mal est toutefois plus sournois que ne le laissent supposer les chiffres. «Contrairement à certains autres cantons, à Berne il est possible d'enseigner sans avoir de formation adéquate. C'est le cas pour un cinquième des professeurs.»

Dès lors, Formation Berne met de nombreuses forces dans la balance pour leur permettre de combler leur déficit. Sans forcer, mais en incitant fortement. «La Haute école pédagogique et l'Institut NMS, qui y est rattaché, font continuellement évoluer leurs formations, de base et continues», souligne Pino Mangiarratti. «L'INC met en place des incitations financières pour que les personnes concernées puissent acquérir les qualifications qui leur manquent», précise Christine Häslér.

Mais la mesure la plus incitative n'est pas à chercher beau-

coup plus loin que le porte-monnaie. En effet, depuis le 1er août, les maîtresses et maîtres de classe perçoivent 300 francs de plus par mois et bénéficient de 5% de poste supplémentaire pour remplir cette fonction. «Ces mesures s'ajoutent à la hausse des traitements accordée il y a quatre ans à l'ensemble des membres du corps enseignant du primaire», précise le Canton.

**Au tour des directions**

La mesure qui entre en vigueur ce mois coûtera 3 à 4 millions, selon Christine Häslér. Cela sera-t-il suffisant pour inverser la tendance? Le Canton l'espère, évidemment. «Les conditions se sont durcies ces 10 ou 20 dernières

années. Les tâches sont beaucoup plus nombreuses pour les enseignants», relance Pino Mangiarratti. «En outre, les gens font des carrières moins longues, car ils sont plus flexibles et ont aussi moins besoin de la sécurité de l'emploi qu'à une certaine époque.»

D'où la nécessité de rendre la profession attractive. «Le métier d'enseignant l'est. Ce sont les conditions qui ne le sont pas toujours», précise Christine Häslér. Dans la lignée des mesures concernant les maîtresses et maîtres de classe, le Canton planche, pour la rentrée 2025, sur des améliorations à destination des personnes qui assument un rôle de direction.

«C'est un emploi charnière dans l'organisation, le relationnel avec les parents, la gestion des mesures d'enseignement particulier ou encore les collaborations avec les autorités, notamment lors de construction d'un nouvel établissement», détaille Pino Mangiarratti. Ainsi, le Canton travaille pour augmenter le pourcentage de poste dévolu à la direction. Une mesure qui en coûtera 10 millions supplémentaires.

S'il est trop tôt pour connaître la justesse de ces décisions, Christine Häslér tient fermement à souligner qu'elles ont été prises de concert, entre le Canton, Formation Berne, l'association des directions d'écoles et celles des Communes.

Trois questions à Christine Häslér

**Couronne prévôtise: «difficile de contenter tout le monde»**

**Christine Häslér est directrice de l'Instruction publique et de la culture.**

**Les Communes de la Couronne prévôtise sont toujours dans l'incertitude quant au futur départ de Moutier et à la rentrée scolaire 2026. Où en est le dossier?**

Depuis la fin du mois de juin, nous connaissons la décision des Communes. Le Canton a

toujours souhaiter respecter autant que possible leurs choix. Mais rien n'a encore été arrêté.

**Il faut quand même que le dossier avance...**

Nous en sommes au début de la planification pour créer une Ecole secondaire à Grandval. Nous ne savons pas les enfants de quels villages y seront scolarisés dès 2026. Nous devons mener des discussions avec

les parties concernées. Bien sûr, il pourrait arriver que tout le monde ne soit pas, au final, satisfait. Il est difficile de contenter tout le monde. Néanmoins, nous ne prendrons aucune décision sans consulter les intéressés.

**Avez-vous un échéancier pour arrêter une décision?**

Pas pour l'instant. Je ne peux pas vous dire dans quels délais le dossier avancera.



## EN BREF

**Un mari jugé pour avoir assassiné son épouse**

**Procès** Un homme doit répondre, depuis lundi devant le Tribunal régional à Berne, de l'assassinat, éventuellement du meurtre de son épouse à Kehrsatz, en 2022. Il est soupçonné de lui avoir administré un sédatif avant de l'étrangler dans son sommeil avec un serre-câble. Le mari, qui conteste les faits, affirme que son épouse âgée de 29 ans a choisi de mettre fin à ses jours. Ce ressortissant suisse est en détention provisoire. L'accusé aurait eu une relation extraconjugale et promis à sa nouvelle amie de se séparer de sa femme et de régler la situation. Selon l'accusation, le prévenu aurait aussi cherché sur Internet des informations sur des tranquillisants. Le verdict devrait être rendu vendredi. ats

**La 2e tranche débarque dans les boîtes**

**Fiscalité** L'Intendance des impôts bernoise a commencé l'envoi de 582'000 bordereaux d'imposition pour la 2e tranche des impôts cantonaux et communaux 2024, totalisant plus de 2,46 milliards de francs, indique le Canton de Berne lundi. Cette tranche, équivalente à 30% du montant probable de l'impôt, doit être réglée avant le 19 septembre. Au-delà de cette date, un intérêt moratoire de 4% sera appliqué. c-ajr

**Un scootériste grièvement blessé**

**Bienne** Dimanche, aux alentours de 22h, un scootériste circulant au croisement de la route de Port et de la Erlenstrasse a perdu la maîtrise de son véhicule, s'est déporté sur le trottoir puis est entré en collision avec un poteau de signalisation, a indiqué lundi la Police cantonale bernoise. Grièvement blessé, le conducteur a été pris en charge par une équipe d'ambulanciers avant d'être transporté à l'hôpital par la Rega. La Police cantonale a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident. c-ajr

**On attend plus de 130 exposants**

**Champoz** On en sait un peu plus sur le programme du Marché d'automne, qui aura lieu le 5 octobre dans les rues du village. Dès 9h, les visiteuses et visiteurs pourront apprécier les produits de plus de 130 exposants, les cantines, restaurants et châteaux gonflables. La partie officielle, à 11h30, en présence du conseiller national écologiste zurichois Bastien Girod et du conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg sera précédée d'une prestation du groupe Rock Tradition. A 16h, le musicien Swen Tangl donnera un concert avant que le groupe saint-gallois Seerugge Feger n'anime la soirée, dès 20h. sgo

## L'Ecole bernoise en quelques chiffres

**112'500** écolières et écoliers, Ecoles infantine et obligatoire confondues, prendront le chemin des bancs lors de la rentrée 2024.

**9800** d'entre eux feront leurs premiers pas dans la première catégorie.

**9100** autres entreront dans leur première année scolaire.

Cela constitue une augmentation de **1100** têtes blondes par rapport à l'année dernière.

**446** Ecoles réparties sur **1131** sites accueillent ces enfants.

Dans la partie francophone du canton, **9600** élèves fréquenteront l'Ecole obligatoire à la rentrée. Une centaine d'enfants recourront à l'offre spécialisée.